



**Accompagner le monde agricole,
une nécessité pour le Département**



DEPUIS 2009, UN ACCORD CADRE CONCLU AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE-D'OR, FORMALISE L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT EN DIRECTION DU MONDE AGRICOLE. RENOUELÉ EN 2015, CE PARTENARIAT A ENGAGÉ 15 M€ SUR 5 ANS, EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE PERFORMANTE, DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

La loi NOTRÉ a confié aux Régions la compétence économique et contraint ainsi les possibilités d'accompagnement direct des acteurs économiques (commerce, artisanat, agriculture...) par les Départements. Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a donc choisi de passer une convention avec la Région afin de poursuivre les grandes orientations de sa politique agricole, en s'appuyant sur ses compétences en matière de solidarités humaines et de solidarités territoriales. L'agriculture représente 11 000 emplois en Côte-d'Or et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires par an !

Côte-d'Or magazine met ici en lumière deux aspects d'actualité de la politique agricole Départementale : le soutien à la filière ovine et l'aménagement foncier qui permet de façonner nos paysages agricoles et forestiers avec intelligence et respect.

La filière ovine résiste en Côte-d'Or !

LA PRODUCTION OVINE RÉSISTE EN CÔTE-D'OR ! LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ EST MOINS MARQUÉE QUE DANS D'AUTRES DÉPARTEMENTS BOURGUIGNONS. POUR MAINTENIR CETTE FILIÈRE, LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES ÉLEVEURS OVINS PAR DES AIDES À LA CRÉATION ET À L'AUGMENTATION DU CHEPTEL ET EN SOUTENANT LEURS PETITS INVESTISSEMENTS.

L'élevage ovin cote-d'orien est quasi-exclusivement destiné à la production de viande : 99,5 % des brebis sont des brebis nourrices. Deux systèmes de production cohabitent. Le premier est un système herbager, souvent associé à l'élevage bovin viande, pour des raisons évidentes de complémentarité au pâturage. On le rencontre surtout dans l'Auxois. Le second est basé sur l'élevage en bergerie et se trouve dans les zones céréalières, ce qui permet aux producteurs de jouer la complémentarité avec les cultures au niveau de leur activité.

40 000 brebis

On dénombre environ 40 000 brebis en Côte-d'Or, appartenant aux races Romane, Charollaise, Ile de France, Suffolk, Southdown, Grivette, Texel, Rouge de l'Ouest, Berrichon du Cher. En moyenne, les brebis

pâturent plus de sept mois par an, et parfois même toute l'année. Dans notre département, plus de 70 % des agneaux produits sont élevés à l'herbe.

Une filière concurrentielle

La filière ovine doit faire face à une concurrence étrangère forte, notamment venue de Nouvelle-Zélande, premier exportateur mondial, mais aussi d'Europe. Le Royaume-Uni est très compétitif, en partie grâce à ses conditions climatiques favorables à la pousse de l'herbe. Bien conscient que le maintien de la filière ovine présente de nombreux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, notamment en termes de maintien des paysages, le Département accompagne les éleveurs, particulièrement dans le développement de leur cheptel et l'amélioration de leur outil de travail.



L'AGNEAU S'INVITE À LA CANTINE !

Durant le mois de juin, 18 établissements de Côte-d'Or (16 collèges, ainsi que le CHS de la Chartreuse et le CHU de Dijon) participent à l'opération "Ce midi, gigotez, sautez !", initiée par le Département pour promouvoir la viande d'agneau locale. Deux produits sont proposés : le sauté et le gigot d'agneau. La viande provient d'agneaux nés et élevés en Côte-d'Or, et abattus à Migennes ou Beaune. Comme pour les opérations de promotion déjà menées en restauration collective autour du steak haché charolais, du bœuf

bourguignon, de la volaille, du burger, de la fraise et du porc, l'enjeu est de mettre en valeur la production locale. Pour l'agneau, il s'agit aussi d'inciter les collégiens à goûter une viande qu'ils consomment rarement. Au total, 800 kg de viande d'agneau seront consommés dans le cadre de cette opération.



Zoom

LES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR LA FILIÈRE OVINE

Programme "Petits investissements en élevage ovine" :

- mis en place en 2015 dans le cadre du nouvel accord-cadre 2015-2019
- 16 dossiers accompagnés depuis sa création
- 20 000 € de subvention pour 57 000 € de dépenses engagées

Ce programme accompagne l'acquisition de matériel de contention et de matériel spécifique ovin : pédiluve, sécateur électrique, baignoire, distributeur automatique de concentrés, pompe doseuse avec régulateur de pression, râtelier, tapis d'alimentation, case d'agnelage, nourrisseur...

Programme "Croît de cheptel ovine" :

- Objectifs : augmenter le cheptel départemental, améliorer et soutenir la génétique
- 22 dossiers accompagnés depuis 2015 (nouvel accord-cadre)
- 121 000 € de subvention pour 352 500 € de dépenses engagées



2 QUESTIONS À... **Hubert MONY,**
éleveur ovin à Francheville,
président du Syndicat
d'Élevage Ovin,
de l'Organisme de Sélection
(OS) Romane et du Comité
régional de l'élevage (COREL),
section ovine

Comment se porte l'élevage ovin en Côte-d'Or ?

La Côte-d'Or compte 200 éleveurs ovins professionnels. On manque de jeunes pour remplacer ceux qui partent en retraite. Quelques éleveurs s'installent hors cadre familial, mais il y a trop peu de formations pour leur permettre d'apprendre leur métier. L'avenir de notre filière passera par la diversification ! Au sein de l'EARL de L'Abrepin, en plus de l'élevage de nos 500 brebis de race Romane et de notre centaine d'hectares de céréales pour nourrir nos animaux, nous avons développé une ferme pédagogique qui accueille une classe par jour !

Les éleveurs ovins sont-ils bien accompagnés par le Conseil Départemental ?

Les aides liées aux bâtiments d'élevage sont très importantes pour nous, 30 % de la facture étant financés par le Département. J'en ai moi-même bénéficié pour un système de vis d'alimentation électrique et ce n'est pas négligeable ! On sent une vraie volonté du Conseil Départemental et de la Chambre d'Agriculture d'accompagner l'agriculture côte-d'orientienne, notamment à travers l'accord cadre. Si l'Europe pouvait en faire autant !

Témoignage

Alexandre Estivalet, éleveur ovin à Etaules
“Le GAEC Reconnu-Estivalet-Bureau a bénéficié d'aides Départementales au cours des dernières années. En 2015, nous avons reçu une subvention de 5 500 € pour l'acquisition d'une centaine de brebis. Cela nous a vraiment aidé car l'élevage de moutons ne permet pas de dégager beaucoup de marge. Tout accompagnement pour développer le troupeau est apprécié. Aujourd'hui, nous avons 450 mères et l'on vend en moyenne 700 agneaux par an.

*En 2016, 2 000 € de subventions nous ont permis d'acquérir du matériel : une cage de retournement et des barrières tôlées pour la gestion des lots d'animaux.
En 2017, 1 260 € ont facilité l'achat de barrières destinées à faciliter la manipulation des animaux au pré, d'un nourrisseur et d'un abreuvoir pour améliorer l'alimentation des agneaux. Ce type d'aide est très important pour nous car cela répond à des besoins précis !
Enfin, nous avons aussi été accompagnés par le Département dans la construction de notre laboratoire de transformation qui nous permet de transformer et vendre directement nos produits à la ferme. Sans l'aide des collectivités, nous n'aurions pas été en capacité financière de mener à bien ce projet de diversification”.*